DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 7 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s): Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Guy-Dominique KENNEL

N° CP/2011/253 - Administration générale - 5 Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions aux organismes suivants :

- Association pour la promotion des métiers du bâtiment et des travaux publics (APMBTP) (manifestation "Univers Bâtiment" destinée à la découverte des métiers le 18 mars 2011 à Strasbourg) : 2 000 €
- Club de la Presse Médiapart (festival de cinéma et de documentaire sur le thème "Le journaliste au cœur des conflits" les 7 et 8 avril 2011 à Strasbourg) : 2 000 €
- Association "Congrès des étudiants turcs de France" (cycle de conférences à Strasbourg de décembre 2010 à mars 2011) : 1 000 €
- Association "Fête européenne de l'image sous-marine et de l'environnement" (23e concours international de l'image sous-marine et de l'environnement du 8 au 10 avril 2011 à Strasbourg) : 2 000 €
- Association "EURO COS Humanisme et santé" (journées de formation sur le thème "Internet : quelles promesses en santé ?" les 15 et 16 avril 2011 à Strasbourg) : 800 €
- Association DORYS (Association de lutte contre la drépanocytose) (6e congrès européen sur la drépanocytose du 12 au 15 avril 2011 à Strasbourg) : 1 500 €.

Elle décide par ailleurs de ne pas donner suite aux demandes de subvention ci-après :

- la demande du Centre d'étude et de lutte contre l'illettrisme en Afrique (CELCIA) pour l'organisation d'une table ronde sur le thème "La protection des jeunes footballeurs africains d'ici et de là-bas" le 9 mars 2011 à Strasbourg

- la demande de l'Association des jumelages européens de La Poste et de France Telecom Strasbourg-Alsace pour l'organisation d'une semaine de formation du 3 au 9 avril 2011 à Strasbourg.

> Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

HARZ

Accusé de réception N°: A067-226700011-20110307-55591-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 15/03/11